

sécurité et la coopération en Europe (OSCE), en particulier du rôle que l'OSCE a été appelée à jouer dans l'organisation d'élections en Bosnie-Herzégovine.

- Quelques jours après la ratification des accords de paix de Dayton, le directeur général adjoint des élections du Canada a été invité à participer aux travaux d'un petit groupe consultatif international d'experts, chargé de déterminer les impératifs techniques et financiers des élections.
- Un certain nombre de Canadiens ont travaillé aux préparatifs des élections nationales de septembre 1996, et six Canadiens ont participé à la préparation des élections municipales de septembre 1997 et des élections législatives de novembre 1997. Un grand nombre d'experts canadiens ont aussi été nommés à des postes de cadres supérieurs, notamment au poste de vice-président de la Commission électorale provisoire. D'autres Canadiens ont été engagés directement par le Programme des Volontaires des Nations unies pour aider à la supervision de l'inscription des électeurs et à la préparation des élections locales, dans les bureaux de vote.
- Un Canadien agit en qualité de chef adjoint responsable des droits de la personne à la mission de l'OSCE, à Sarajevo, depuis le début de 1996, et d'autres Canadiens ont travaillé au Centre de coordination des droits de l'homme, au bureau du haut représentant et à titre d'adjoint au protecteur national des citoyens. Le Canada a aussi apporté un soutien financier à la Commission des droits de la personne de Bosnie et à la Commission sur les revendications immobilières des réfugiés et des personnes déplacées.
- Le Canada contribue au financement du Tribunal des crimes de guerre par le versement de sa quote-part au budget des Nations unies. De plus, il a volontairement versé près de 1,8 million de dollars, dont 600 000 dollars pour l'exhumation de corps enfouis dans des charniers et la construction de salles d'audience supplémentaires. Par ses contributions antérieures, le Canada a aidé le Tribunal à instaurer un processus de révision des cas particuliers et à veiller à ce que l'arrestation des personnes soupçonnées de crimes de guerre se fasse dans le respect des normes judiciaires internationales.
- Des Canadiens ont été nommés à divers titres au Tribunal pénal international de La Haye, dont ceux de procureur en chef, de membre de la Chambre d'appel et de principal conseiller juridique international du procureur.
- Le Canada accorde son soutien à l'Open Broadcast Network sous plusieurs formes : financement direct, formation assurée par des experts de Radio-Canada et nomination d'un coordonnateur de la formation des employés des médias en Bosnie-Herzégovine. Des sommes additionnelles